



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins - Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 39 Février 2019

Cérémonie des vœux le samedi 12 janvier 2018 à 17 h, Salle des Fêtes de Bussang.



Merci pour votre présence ce soir et d'avoir répondu à notre invitation à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population Bussenette.

Avant de faire le bilan de l'année 2018, je vais vous donner les résultats du recensement de janvier/février dernier : nous sommes exactement, d'après l'INSEE : 1428 Bussenettes et Bussenets. Grâce aux résidences secondaires, la population prise en compte par l'Etat pour ses dotations (DGF), est cependant de 1900 habitants. Non, il n'y a pas 1900 résidences secondaires comme il a été écrit dans la presse, vous aurez rectifié vous-même. Comme toujours en pareille circonstance, je commencerai par le bilan de l'année écoulée puis viendront les projets 2019. Ils se termineront avec la présentation de la Sté « L'Héritage de BOSSO » par les responsables. Ensuite, le pot de l'amitié avec une belle surprise : une dégustation.

Bilan de l'année 2018

FAITS DIVERS & EVENEMENTS CLIMATIQUES

Nous avons débuté l'année 2018 par une tempête et des inondations catastrophiques pour certains d'entre vous, à tel point que l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour l'ensemble de la commune. Des habitants de la Hutte, des Sources et le Camping, entre autres, ont été durement touchés. La commune n'a pas été épargnée et a dû refaire entièrement la partie basse du chemin du Col du Page.

Durant cet été et l'automne, la sécheresse a été à l'origine de nombreuses sources tarées ; des sources qui n'avaient jamais connu un tel état, mettant en difficulté de nombreuses habitations.

Nous avons donc approvisionné en eau potable les particuliers qui en ont fait la demande.



Quand cela était possible, un raccordement au réseau d'eau communal proche a été réalisé avec la prise en charge du terrassement par le ou les particuliers demandeurs et la mise en place de la conduite et raccordement par la commune (Meuselotte, Sauté, les Quatre vents par exemple).

Notre forêt a souffert également de la sécheresse avec des attaques de scolytes (bostrich) et une diminution du volume des ventes.





◆ **Captages des eaux** : le programme de travaux pour l'alimentation en eau potable suit son cours. D'un montant de plus de 2 millions d'euros jusqu'en 2022, déjà évoqués aux vœux de 2017 les travaux se sont poursuivis avec le changement de la conduite Kinsmuss/Larcenaire et le captage de Larcenaire.

◆ **La Place de la Mairie** : la réception des travaux a été faite le 23 novembre dernier. Je rappelle ici que l'alimentation en eau potable, l'assainissement, les eaux usées et pluviales, l'éclairage public, l'électricité et le téléphone ont été revus et refaits à neuf avant les travaux de voirie de surface.

◆ **Pour la rue des Chèvres** : les mêmes travaux y ont été réalisés et leur réception a eu lieu le 30 novembre.

◆ **Les trottoirs de la route nationale** sont désormais finalisés pour la portion entre la boucherie et les toilettes publiques.

◆ **La signalétique** est en cours d'achèvement : chaque acteur économique, chaque hameau ou quartier bénéficie d'un fléchage. Les acteurs économiques de Bussang sont invités à compléter leur adresse postale avec l'indication du quartier ou hameau afin que leurs visiteurs suivent la signalétique mise en place. (La Bouloie, la Hutte, Saute, les Champs Colnot... par exemple).

◆ **Dans le cadre de la protection de l'environnement**, nous avons passé un Contrat de Performance Energétique (C P E) avec la Société Citéos pour l'éclairage public. Contrat qui nous garantit, en plus, une économie sur nos factures énergétiques de 69%. Sur les quelques 305 points lumineux que compte la commune, 159 ont été remplacés par des LED dès l'automne. Le changement sera poursuivi en 2019 et 146 nouveaux seront changés avant le 30 juin 2019. Cela représentera une économie de 69% donc sur la facture d'éclairage public, soit environ 20 000 € dès la première année.

◆ **Une borne communale et gratuite de recharge** pour véhicules électriques a été installée sur le parking derrière la mairie, elle est régulièrement utilisée, y compris pour les vélos à assistance électrique...

Pour tous ces travaux, merci aux différents financeurs : l'Etat, la Région Gd Est, le Département, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

◆ **Le toit du Complexe du Quartier** avait été endommagé à la tempête de Décembre 2017. Notre assurance « dommages aux biens » a pris en compte ce sinistre. Le bâtiment étant dans le périmètre de protection du Théâtre du Peuple, la couleur de son toit doit être rouge, chose qui avait été oubliée et a été corrigée. Malentendu sans conséquences donc.

◆ **L'Etang Jean** était de plus en plus envasé ; nous avons profité de la sécheresse et du fait que cette intervention soit de la compétence du maire (comme on me l'a certifié récemment) pour redonner une nouvelle jeunesse et son aspect initial à ce bel étang. Je tiens ici à remercier par avance, le président et les membres de la Sté de pêche Bussenette qui ont le projet de restaurer le petit chalet situé sur l'île centrale. Je remercie aussi l'entreprise pour sa diligence dans l'exécution des travaux et Yannick en particulier : il fallait avoir du « tempérament » pour s'aventurer au milieu de cet étang dangereusement mouvant avec une pelleteuse !!!

◆ **L'ancienne Gendarmerie**, démolie par Vosgélis, a dégagé un bel emplacement au cœur du village. L'acte notarié a été signé lundi dernier et je profite de cette occasion pour remercier Vosgélis car cette acquisition a pu se faire pour l'Euro symbolique. C'est la réponse à la transaction réalisée en 2010 également à l'euro symbolique avec Vosgélis pour la construction des HLM rue de l'Eglise.

La destination de cet espace n'est pas encore décidée mais il serait bien de pouvoir disposer de parcelles constructibles au centre du village pour des habitations et cellules commerciales. En outre, il est plus facile de construire sur terrain plat : il ne nous est pas demandé de garder l'eau pluviale du bassin versant sur place comme au Charat afin de ne pas inonder trop vite la vallée ...

◆ **Dans cette salle des fêtes**, le parquet a été remplacé par un revêtement de sol adapté à l'usage, posé par l'entreprise Foki.



L'an dernier, je vous avais informé des péripéties engendrées par la Loi NOTRE et la compétence qui changeait de collectivité (Communauté de Communes à la place des Communes). Bussang avait pris la décision, fin 2016, de garder la gestion du tourisme local dans son OT, lequel avait obtenu, en 2017, son classement en 1^{ère} catégorie : condition obligatoire pour que Bussang puisse prétendre être classée « Station de Tourisme ». C'est désormais chose faite puisque, par arrêté du 6 novembre dernier paru au JORF du 8 novembre, Bussang est officiellement « STATION DE TOURISME ». Nous ne sommes plus « Station Hydrominérale » comme nous l'étions depuis 1921, mais avons tout de même un classement analogue.

Le caractère « touristique » de Bussang et l'excellence de son OT sont donc reconnus.

Merci à toute l'équipe de notre office de tourisme et à sa directrice. Merci également à Marjorie car le dossier pour le reclassement communal était ardu à monter, merci aussi à François qui a suivi ce dossier confié au bureau d'étude Protourisme.

Notre but est atteint, et maintenant nous pouvons nous rapprocher encore un peu plus de l'Office de Tourisme intercommunal basé à St Maurice et, pourquoi pas, envisager une fusion pour une meilleure promotion de notre vallée, une meilleure offre touristique et une mutualisation dans l'organisation d'événements d'envergures...

Il serait alors question d'Office de Tourisme Communautaire.

Nous avons œuvré à consolider l'attractivité de notre territoire comme précédemment

- ☺ En organisant diverses manifestations toute l'année et surtout l'été, les vendredis soirs, à la Mouline avec, en prime, cette année une expo photos permanente : merci aux diverses associations qui s'investissent, aux équipes dirigeantes et, bien sûr, à tous les bénévoles...
- ☺ En aménageant de nouveaux équipements sportifs : roches d'escalade de Larcenaire, sentiers découvertes, tremplin plastique utilisé en activité sportive de découverte y compris l'été...
- ☺ Avec les marchés artisanaux été/hiver, les mardis soirs organisés par l'OT de Bussang qui connaissent un franc et beau succès,
- ☺ La patinoire communale couverte, exploitée, par convention, par le Domaine de Champé. C'est une offre de plus dans les sports de glisse proposés et bien appréciée lorsque les conditions hivernales sont défavorables.
- ☺ Le fleurissement de nos espaces communs, et des espaces particuliers avec le concours des maisons fleuries, merci à tous.
- ☺ Des expositions photos permanentes l'été, à la Mouline, et à la salle de l'OT.
- ☺ L'attrait touristique est bien évidemment renforcé par l'aménagement de nouveaux commerces mais aussi avec la modernisation d'anciens : la location/vente de vélos électriques, l'ouverture d'un salon de thé, la transformation de la boucherie et la reprise du « Panier garni ». Mes meilleurs vœux de réussite à tous.



LARCENAIRE

Une Servitude d'Utilité Publique à Larcenaire (S U P) est en cours de réalisation, pour pérenniser l'activité hivernale et estivale de la station, en raison de la diversité des propriétaires et afin d'y permettre des investissements structurels. L'enquête publique est terminée et le commissaire enquêteur a remis son rapport à M le préfet des Vosges début novembre. La complétude du dossier est effective depuis la mi-décembre et nous sommes actuellement dans l'attente de l'arrêté préfectoral.



Projets 2019



Et ainsi, l'installation d'un Tapis roulant de remontée mécanique à Larcenaire, subordonné à l'institution d'une Servitude d'Utilité Publique (**S U P**) sera à l'étude et donc dans les projets 2019. Deux accords de subventions sont arrivés en mairie, le dernier cette semaine. Le département des Vosges et la Région Grand Est seront nos partenaires pour un peu plus de 40% de la dépense.

Avec l'application de la Loi Montagne et la réglementation relative au renouvellement des **Délégations de Services Publics (D S P)** de remontées mécaniques, la propriété des installations revient aux collectivités donc à la commune. Devant cet état de fait, lors du renouvellement de la DSP de Larcenaire en 2013, il a été convenu que les nouveaux investissements seraient faits par la commune puisqu'elle en deviendra propriétaire à la fin de cette **DSP**. Puisque la **SUP** est en cours, il est normal que Bussang réalise ces investissements : ce sera chose faite et les procédures lancées dès cet hiver.

Pour la distribution d'eau potable, la recherche de fuites reste à finaliser puis viendra au printemps prochain, la réhabilitation des **captages des Flûtots amonts**. Les aides de l'agence de Bassin sont à nouveau liées à un prix minimal du m³ d'eau. Il nous faut donc anticiper une hausse dès maintenant pour y parvenir...

Les trottoirs de la rue du 3^{ème} RTA et de la rue d'Alsace : la suite. Notre objectif est de les rendre plus sûrs aux piétons et agréable la traversée du village. Il est donc important de poursuivre leur réfection, de l'ancien Hôtel du Tremplin jusqu'au magasin « Vosges Loisirs » et entre la boulangerie et le Garage de la Moselle.

Afin d'embellir notre village, l'enfouissement des lignes électricité/téléphone/éclairage public dans la partie nord du centre du village (depuis l'église jusqu'au camping en passant par les HLM et le Gros Pont).

A la suite des travaux de la rue du Théâtre, **le square Jack Ralite** sera aménagé en face de la menuiserie LC Menuiserie ; il sera créé et arboré par les services techniques municipaux.

La mise aux normes de **l'accessibilité** se poursuivra : Eglise, chalet Luc Colin, Poste, Salle des Fêtes, Office du Tourisme.

L'assainissement rue du Charat ainsi qu'un **futur lotissement** de 5 ou 6 parcelles sont prévus au Pré du Porc. Les nouveaux arrivants à Bussang ont du mal à trouver un logement, car nombres d'appartements sont réservés à la location saisonnière. Ce lotissement ainsi que celui envisagé à l'ancienne gendarmerie pallierait à ce manque et pourrait encourager l'établissement de nouvelles familles à Bussang ; on peut l'espérer.

Les projets de réalisations de **sentiers « découvertes »** pour des ballades d'une ou deux heures sur des thèmes locaux : le passé hydrominéral, les mines... avec l'aide de M Francis Pierre et Mme Dominique Heckenbenner de la SESAM que je salue.

Continuer l'aménagement **des roches d'escalade** et redonner un rafraîchissement à notre Via ferrata.

Pour soulager la rue du Chazal, un **chemin forestier** sera aménagé à Lamerey permettant la sortie des bois par la Bouloie.

L'opération concernant **l'assainissement individuel**, faite en 2016 ne pourra pas se poursuivre malheureusement car l'Agence de Bassin ne renouvelle plus cette aide pour la Période 2019/2023 : dommage.



Les Eaux de Bussang quant à elles verront leurs exploitations débuter en 2019. La convention d'exclusivité avec la Société « L'Héritage de Bosso » de mise à disposition des eaux de Bussang : eaux minérales et « eaux de sources de montagne » au Charat a été passée au printemps dernier et le bail commercial de location de l'ancienne usine Néotec, a lui, été signé cet automne. La commune restant propriétaire des captages et donc des différentes eaux.

Il nous reste à réaliser la liaison entre le captage et l'usine d'embouteillage au printemps.

La Source Marie restera toujours accessible à tous dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui bien entendu. Les dirigeants de cette Société, pourront vous donner plus de renseignements : je les remercie d'être parmi nous ce soir.



Et enfin, la décision attendue concernant le Presbytère : en 2008 déjà, la municipalité s'était inquiétée de l'avenir de ce Bâtiment ancien. Une réunion avec les différentes associations locales avait été organisée par mes soins à la mairie. Le questionnement sur son utilité avait été évoqué sans succès. Diverses idées étaient apparues à l'époque et aucune n'avait été retenue par les différents responsables,

Les travaux estimés, à l'époque, à quelques 700/800 000€ étaient très importants.

Il avait été décidé alors d'attendre : d'autres projets étaient en effet plus urgents et plus réalisables dans l'immédiat. C'est ainsi que l'ancienne gare SNCF a été réhabilitée en Office de Tourisme et l'ancienne Mairie/école des garçons en maison des associations.

Une délibération pour sa démolition a été prise le 6 avril dernier (N°52/2018) après une dizaine d'années sans le moindre projet en vue à son sujet.

C'est seulement quelques temps après la délibération de ce printemps que l'association (RECRE) et son président se sont intéressés au presbytère. Devant la demande de sauvetage présentée, j'ai accordé un « sursis » à cette démolition et demandé qu'un projet sérieux me soit proposé, projet de réhabilitation sans participation communale au financement et avec une utilisation rationnelle et pérenne dans le temps.

Après avoir pris l'avis de plusieurs Architectes des Bâtiments de France, de spécialistes en architectures urbaines du Parc Naturel Régional des Ballons de Vosges et aussi écouté l'avis de plusieurs spécialistes intéressés par cette opération de sauvegarde, J'ai pris ma décision.

Je veux saluer ici le travail accompli par l'Association RECRE dans cette recherche de partenaires pour des utilisations culturelles intéressantes.

Mais le projet présenté ne m'a pas vraiment convaincu car parmi les utilisations envisagées, beaucoup sont déjà effectives sur notre territoire communal, d'autres sont ambitieuses mais ne correspondent pas forcément aux attentes des Bussenets...

Soyons réalistes aussi, le presbytère est vétuste, frappé d'alignement voire dangereux, sa position centrale ne permet pas que des travaux s'éternisent sur des années et le financement de sa réhabilitation par l'association RECRE est loin d'être assuré.

En toute logique, la délibération prise en avril 2018 sera donc appliquée.

La municipalité aussi, avait le projet de tenir compte de l'importance historique et patrimoniale de ce bâtiment et ainsi, après sa démolition, d'utiliser la partie saine de la charpente qui est remarquablement conservée en l'incorporant dans la confection d'un abri, dans ce même square Pottecher.

Il pourrait s'y tenir par la suite diverses animations, des expo photos sur l'histoire locale : ses mines, ses eaux, son Théâtre...

Ce serait la suite logique des préconisations du cabinet Cimbo Conseil qui, dans la poursuite de l'étude « Massif des Vosges en Famille », nous avait conseillé de réaliser une liaison : Square Jack Ralite, Square M Pottecher et le parc de la Mouline avec l'Office du Tourisme.

Une réunion avec le Parc des Ballons et le CAUE est d'ailleurs prévue le 25 Janvier prochain à la mairie dans le but d'étudier les aménagements futurs de ces espaces.

Il existe aux Sources, un bâtiment certes plus récent, d'un intérêt historique et architectural indéniable, un joyau à l'époque du thermalisme : la « Buvette des Demoiselles ».

Ici, un vrai projet de sauvegarde serait le bienvenu. Je sais que certaines personnes présentes ce soir s'y sont déjà intéressées...



Les Ecoles du Haut de la Vallée et périscolaire.

Nous avons, dans les Vosges, un problème démographique et en introduction, je vous ai donné les résultats du recensement de 2018. La population non seulement vieillit mais ne cesse de diminuer. Il en résulte que, régulièrement et ce depuis de nombreuses années, nous subissons des fermetures de classes, la dernière en 2016. A la rentrée 2018, nous pouvions compter 60 élèves pour 3 classes à Bussang. Il y a donc des cours doubles voire triples avec parfois seulement 4 élèves dans un cours. Cette baisse des effectifs n'ira pas en s'améliorant, nous pourrions nous retrouver dans un avenir proche avec deux classes uniques : une maternelle et une primaire. Au lieu de subir ces décisions administratives contraignantes qui nous prennent au dépourvu et pour offrir un accueil pérenne et de qualité, l'égalité des chances à tous les enfants de la haute vallée de la Moselle, nous avons décidé, les trois communes de **Fresse, St Maurice et Bussang**, d'unir nos efforts afin de trouver des solutions en commun.

Nous avons demandé, par délibération des conseils municipaux,

- La création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal déconcentré,
- A Monsieur le Directeur départemental des services de l'Education Nationale de prendre les dispositions nécessaires pour tenir compte de cette nouvelle organisation scolaire.

Des réunions de travail et des réunions publiques seront organisées. Leur forme n'est pas encore définie, mais le canevas qui sera proposé sera le même pour les habitants des trois communes : les élèves seront pris en charge dans chaque commune comme actuellement, les coûts seront les mêmes pour les familles des trois villages : les services, les cantines, les garderies périscolaires et extrascolaires... Les personnels communaux des écoles et garderies ne seront pas touchés.

Il serait bon que l'on puisse décider assez rapidement de l'avenir afin de travailler avec vous mais aussi avec les services de l'Etat : la Préfecture, l'éducation nationale, la CAF et l'organisateur des transports scolaires, la Région. Ce sera un travail important pour tous et cela prendra le temps qu'il faudra mais nous ne devons rien négliger. L'intendance et les problèmes matériels trouveront de toute manière des solutions.

PERSONNEL COMMUNAL

Je veux remercier l'ensemble des personnels : administratifs, techniques, scolaires et périscolaires pour leur implication dans la vie locale.

Ils travaillent pour rendre la vie des Bussenettes, Bussenets et des vacanciers, plus agréable.

Régine a pris une retraite bien méritée le 1^{er} juillet dernier après une longue carrière à l'école maternelle. Marie-Josée l'a remplacée à la rentrée scolaire 2018 : bienvenue à elle ;

Bienvenue également à Sébastien Hoffner qui a remplacé Emilie aux services techniques le 1^{er} janvier, Emilie ayant demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un an.



CCBHV

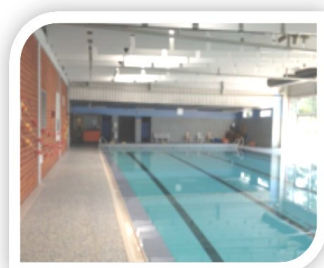
INTERCOMMUNALITE

Les travaux à la piscine communautaire du Thillot, en l'absence de M le Pt de la Communauté de communes et étant le vice-président en charge des piscines, je me permets de vous donner brièvement quelques renseignements.

Le projet est ambitieux mais rendu nécessaire par la vétusté de l'actuelle piscine et pour rendre notre territoire plus attractif.

Tous les lots n'ont pas trouvé preneurs dès le premier appel d'offres ; un second a été nécessaire et cela entraîne de nouvelles négociations avec les entreprises qui sont toujours en cours actuellement impliquant de fait un retard dans le commencement des travaux.

Une réunion de la commission piscine sera convoquée courant janvier afin d'informer les membres et de clarifier la situation.



Les déchets : le bilan a été présenté au conseil municipal,

Les incivilités chroniques : les ambassadeurs du tri seront très importants dans l'information des habitants mais aussi des hébergeurs touristiques et résidents secondaires.

L'aménagement de nouveaux PAV semi-enterrés seraient les bienvenus !

Gemapi : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,

La suppression de certains seuils sur la Moselle et le ruisseau de la Hutte est prévue ainsi que l'aménagement des rives.

Des travaux prioritaires pour sécuriser l'Hôpital Local et le camping et ayant pour but de baisser le niveau de la Moselle d'environ un mètre seront entrepris dès le printemps.

Le tourisme :

L'OT Communautaire avec la fusion des deux OT actuels pourrait être envisagé : office intercommunal et office de Bussang (j'en ai parlé tout à l'heure).

Opération **Grand Site (O G S)** du Ballon d'Alsace se poursuit pour obtenir le label Grand Site National espéré qui serait une première nationale avec des stations de ski.

Prise de nouvelles compétences ?

Economie : uniquement pour des équipements économiques très importants...

Eau & assainissement : la décision doit intervenir avant le 1/7/2020,

L'arrivée de la fibre optique : élément capital pour nos acteurs économiques et touristiques sera effective très bientôt. Par courrier du 15 juin dernier, M le Pt de la Région Grand Est m'informait que les opérations seront engagées à Bussang entre août 2019 et août 2020, pour une durée d'un an environ.



SYNDICATS



Captage, production,
distribution de l'eau potable
collecte et traitement des eaux

L'épuration : je salue son président M M Mourot parmi nous ce soir.

La Station d'épuration du Thillot est terminée et le transfert des effluents de St Maurice vers Le Thillot est en cours, cela perturbera encore la circulation sur la RN cette année !

Le prochain chantier devra être celui de notre station d'épuration qui donne des signes non seulement de vieillesse...mais aussi de saturation.

SIBSIS : depuis l'achèvement de la construction de la Caserne du Thillot, il ne reste plus à ce syndicat que de prévoir le budget pour rembourser les prêts.



SIVU Tourisme Hautes Vosges : il sera présent, avec notre OT, dans plusieurs salons nationaux et européens comme d'habitude.

La Voie Verte : notre demande de prolongement jusqu'aux toilettes publiques et la station de gonflage sont toujours en attente.





PETR : pays de Remiremont et ses Vallées :

Programme LEADER : il semble difficile d'obtenir satisfaction dans nos demandes d'aides tant les dossiers sont compliqués à monter et quand ils sont prêts, les travaux prévus ne sont plus éligibles ? Certains y arrivent pourtant !

Conclusion

Je ne veux pas terminer sans remercier les membres des commissions communales de révision des listes électorales, des impôts directs, du CCAS qui organisent le repas des anciens ainsi que les colis de Noël. Les membres du Jury du concours des Maisons fleuries : ce concours reste une réussite : bravo à tous.

Tous les assesseurs aux élections qui font que notre bureau de vote est correctement tenu. Une remarque : nous avons de plus en plus de mal à trouver des volontaires pour tenir ces postes qui sont essentiels dans une démocratie.

La municipalité s'investi également fortement dans l'attrait de notre village mais chacun pris individuellement ne peut pas grand-chose. La mutualisation de tous nos efforts, la mise en commun de nos énergies permettent de grandes avancées...C'est vrai pour le fleurissement donc mais aussi pour l'animation, l'organisation de multiples fêtes et marchés : les marchés d'été et d'hiver, les animations les vendredis soirs, les expositions à l'OT ou en plein air, les événements sportifs, culturels : théâtre -concerts – conférences...

Merci à tous les bénévoles des diverses associations locales qui par leurs activités, divertissent, animent, éduquent... créent le lien social dont nous avons bien besoin...

La multitude des travaux réalisés encore cette année n'est possible qu'avec le soutien des élus. Merci aux adjoints : François, Pascale, Bachir, Sylvie et à tous les conseillers de la majorité municipale et la collaboration entière et efficace des services municipaux administratifs : Marjorie, techniques Dédé. Ce sont eux qui instruisent, conduisent et suivent toutes ces réalisations.

C'est grâce à vous, à toutes les associations et leurs bénévoles, à tous les acteurs économiques que notre village peut aller de l'avant et en faire un village où il fait bon vivre.

Merci à toutes et tous.

Que l'année 2019 soit belle, que tous ceux qui sont dans la difficulté trouvent une solution à leurs problèmes. A vous et à ceux qui vous sont chers : santé, travail, bonheur, réussite et réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Je souhaite aussi le meilleur pour notre village et comme toujours je reste optimiste quant à son devenir.

Avant de partager le pot de l'amitié et à la nouvelle année, je veux donner la parole aux nouveaux acteurs économiques de notre village: les responsables de « l'Héritage de Bosso » pour l'utilisation des diverses eaux de Bussang. Cela faisait partie de nos projets dès notre 1^{er} mandat en 2008.

Ensuite remercier tous les acteurs responsables de la réussite de ce projet :

Mes adjoints actuels : François, Bachir,

Mais aussi Patrick, le 1^{er} adjoint de mon 1^{er} mandat, qui ne m'a pas suivi en 2014 mais qui a continué à œuvrer pour mener à bien ce beau projet en étant la courroie de transmission entre la commune et M Pascal Bastien.

Maintenant la SURPRISE avec la dégustation de la Bière « IMPERIALE 84 », et la présentation de cosmétiques « Eau de Bussang », confectionnés avec l'eau de source de MONTAGNE DU MONT CHARAT par la Société « l'Héritage de Bosso ». J'en profite pour saluer et remercier MM Pascal Bastien, Eric Lebel et Edouard Beicht, les responsables de la fabrication de ces produits.

Le Maire
Alain VINEL

